



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121254

VALABLE JUSQU'AU

16/06/2027

ÉDITÉ LE

11/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2011

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 11/05/2026

0

Raison sociale : BLESTEL QUENTIN

200 CHEMIN DE GRAND REY

38730 CHELIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 06 27 71 87 44

Fax :

Portable : 06 63 36 56 04

Siret : 530 698 398 00035

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 17795

Site Internet : <http://www.bbcharpente.com>

E-mail : [contact@bbcharpente.com](mailto:contact@bbcharpente.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 23044696132

Responsabilité légale :

BLESTEL QUENTIN CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 23044696132

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2023
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/06/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	02/10/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	29/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	02/10/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.